

COMPTE RENDU DU CHS-CT DE L'YONNE 27 SEPTEMBRE 2012

Ce CHSCT de rentrée, le 3^{ème} de l'année 2012, était convoqué avec un ordre du jour très chargé.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur SAILLARD a présenté Madame WARNIER, Directrice du pôle Pilotage et Ressources, arrivée le 1^{er} septembre en remplacement de Madame CABEE LECORDIER.

Il nous a également informé que le poste de secrétaire animateur, vacant depuis le départ en retraite d'Andrée RIGNAULT, faisait toujours l'objet d'un appel de candidature au plan national et local. En attendant que ce poste soit pourvu, Jean-Luc VAYSSIERE (secrétaire de la Côte-d'Or) assure l'intérim.

La CGT Finances Publiques a ensuite fait lecture d'une déclaration liminaire. Cette dernière est jointe en annexe, elle est également consultable sur notre site intranet local de la CGT Finances Publiques de l'Yonne (tapez dans la barre web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>).

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président a reconnu que le département de l'Yonne était en retard tant en matière d'hygiène et de sécurité qu'en ce qui concerne la mise à jour du DUERP (Document Unique), mais qu'il se félicitait du travail accompli lors des groupes de travail.

Concernant le plan de qualification 2013, il a précisé n'avoir aucun élément. Dès lors, cette année, nous allons faire des CAPL (liste d'aptitude en particulier) sans même connaître le volume de qualification retenu par la Direction Générale. Sur les accueils, M. Saillard reconnaît que les conditions de travail sont particulièrement difficiles au regard de la campagne IR/TF et celle de la TH à venir.

Concernant les suppressions de postes 2013 avec certainement de nouvelles fermetures de petites Trésoreries, il y a une réforme des communautés de communes qui va faire « bouger les lignes ».

Par ailleurs, concernant le Tableau de bord de veille sociale (TBVS), les travaux de mise à jour du document sont en cours pour une remontée auprès de la Centrale le 5/10/2012 dernier délai.

Celui-ci sera de fait remis à l'ordre du jour du dernier CHSCT du 16 novembre prochain ainsi qu'au CT prévu le 29 novembre 2012.

D'autre part, la Ddfip s'engage à vérifier l'ensemble des Diagnostics Techniques Amiante et à remettre aux membres du Comité le tableau général des mises à jour annuelles de l'ensemble des sites. Idem pour les vérifications et rénovations électriques.

Concernant la formation des membres du CHSCT (représentants du personnel et directeurs) prévue réglementairement (3j) avant fin 2012, celle-ci est d'ores et déjà reportée en 2013. Quant à la formation de l'Assistant de Prévention qui devait avoir lieu au cours du 1^{er} semestre 2012, à l'heure actuelle, les dates ne sont toujours pas connues.

Quant au Guide de prévention Amiante dans la gestion des bâtiments et de la circulaire sur la conduite à tenir en cas d'évènements graves, ceux-ci nous seront commentés par l'Inspecteur Santé Sécurité au travail (ISST) lors de la séance du 13/11/2012. La lettre de mission de l'ISST et celle du Médecin de prévention sont toujours attendues de la part du bureau 3B.



Nous avons ensuite pu dérouler l'**ordre du jour** de ce 3e CHSCT de l'année qui était le suivant :

- Approbation des PV des 29/03/2012 et 10/05/2012
- Le point sur les travaux sur le site de la rue Marie-Noël (DDFIP) et Moreaux (CFP)
- L'état des travaux immobiliers en cours ou à venir sur l'ensemble des sites (éventuellement courriers envoyés aux élus)
- Le rapport annuel 2011 du médecin de prévention
- La révision des lieux de consultation de la médecine de prévention
- Information sur la mise en place du Tableau de veille sociale (TBVS), du correspondant de vie au travail, des espaces de dialogues (EDD)
- La mise à jour 2012 du DUERP et le programme annuel de prévention de la DDFIP
- Les dernières propositions d'actions et le budget 2012 (point d'étape)
- La présentation du calendrier des visites de sites et mise en place des délégations
- Questions diverses

APPROBATION DES DERNIERS PROCES VERBAUX

Le procès-verbal du 29 mars 2012 a été adopté à l'unanimité. Quant à celui du 10 mai 2012, il sera revu lors de la séance du 13 novembre prochain dans l'attente de signature de Mme Cabée-Lecordier, présidente par intérim lors de cette séance.

LE POINT SUR LES TRAVAUX SUR LE SITE DE LA RUE MARIE-NOËL (DDFIP) ET MOREAUX (CFP)

1- Travaux site DDFIP Marie-Noël

Une réunion d'information (coordinateur+corps de métiers) pour tous les agents de la DDFIP a eu lieu mardi matin (le 25/09).

En principe la fin prévisible des travaux serait mars/avril 2013. Une copie du calendrier des travaux doit être donnée aux OS. Le retrait de l'amiante se fera dans le plus strict respect des normes avec confinement à l'appui. Sur le 3^{ème} étage de Marie Noël, il n'y a pas d'amiante car c'est une construction qui a été ajoutée dans les années 90.

Concernant les zones de repli : les travaux se feront en premier lieu sur le bâtiment ATI qui servira par la suite de zone de repli. C'est la Logistique qui incorporera en premier ses bureaux, libérant ainsi le bâtiment principal.

Lors de travaux du 2^{ème} et 3^{ème} étage, les agents se replieront à la suite sur le RdC du bâtiment principal.



Les déménagements se feront en collaboration avec la logistique et la CMI puis la société de téléphonie interviendra pour qu'il n'y ait aucune interruption dans le fonctionnement des services.

L'exercice incendie prévu avant fin 2012 sur ce site est maintenu. A noter que les montées d'escaliers seront confinées et donc condamnées.

L'administration s'est posée la question sur l'intervention d'un ergonome, mais au regard des tarifs (environ 30 000 € par chantier) et de la petitesse des espaces, va privilégier l'écoute et le souhait des agents sur la disposition des mobiliers. Sur un plateau de 15 personnes, un ergonome est indispensable.

Au cas particulier, le plus grand bureau sera la logistique avec 6 agents.

La CGT n'est pas hostile à une participation des agents mais a demandé qu'un groupe de travail avec l'ISST et les OS soit constitué et que le projet soit présenté et débattu. On a tous maintenant suffisamment d'expérience pour voir si une proposition émanant des agents est satisfaisante.

L'administration précise que l'architecte doit également avoir un regard utile et qu'il faut se laisser le temps de la discussion. A noter que le mobilier ne sera pas changé sur la DDFIP après les travaux.

Rdv le 6/11/2012 pour un nouveau point en groupe de travail.

2- Travaux site CFP Moreaux (environs 600 000 € TTC hors terrasse)

La CGT est de nouveau intervenue sur le sujet des mobiliers au 2^{ème} s/sol.

Il nous est répondu qu'une grande partie du mobilier a déjà été donnée à des associations, des agents et à l'éducation nationale. De ce fait, il reste très peu de chose et sera soit réutilisé ou partira par le biais d'Emmaüs.

L'administration nous a ensuite présenté les futurs plans du 3^{ème} étage. C'est le cabinet d'architecte AXIS qui s'occupe du dossier. C'est le même cabinet qui avait mené les travaux pour les 1^{er} et 2^{ème} niveaux. Il y aura trois services + Mutuelle qui intégreront le dernier niveau. La mission de l'architecte comprendra également la sécurité incendie.

Le 1^{er} projet sommaire a été proposé le 25/07/2012 aux services concernés.

Il y a plusieurs contraintes fortes : sur les services sociaux, il a été demandé à l'architecte de respecter les normes ministérielles (cabinet médical et accès au bâtiment). Deuxième contrainte, le serveur de la DIRCOFI qui ne dépend pas de la MMA existante. Un coordinateur (sécurité au travail) a donc été désigné (SOCOTEC).

Les chefs de services concernés vont avoir les plans afin que les agents puissent exprimer leurs souhaits sur la disposition de leurs mobiliers. Par la suite, l'ISST, le médecin et le CHSCT donneront leur avis en matière d'ergonomie (avant projet définitif pour fin octobre 2012). Autres étapes :

Dossier de Consultation des Entreprises : novembre/décembre 2012;

Appels d'offres : janvier/février 2013. Au 27/9, rien n'est finalisé en ce qui concerne les courants forts/faibles, les câblages informatiques ou encore la téléphonie;

Fin des travaux : juin 2013.



Un local pour les organisations syndicales sera créé au Rez de jardin sur la partie courrier (environs 25 m²) avec ouverture d'une porte dans le sas où se trouve actuellement la badgeuse.

Concernant les travaux la terrasse supérieure du bâtiment (200 000 €), celle-ci avait subi, il y a une quinzaine d'années, que des « rafistolages » et il faut de fait tout enlever (17 points d'infiltration sur 150 m²)!

Le coût global de travaux présenté par AXIS (800000€) devrait englober la rénovation des 2 terrasses ainsi que l'autocom qui est à revoir du fait qu'il n'y a pas suffisamment de lignes téléphoniques.

L'administration a également demandé à l'architecte l'option d'intégrer aux faux plafonds des rails avec stores incorporés et qui n'étaient pas prévus à l'origine à la « note de frais ».

Enfin, une grande discussion s'est engagée sur l'accès futur aux services sociaux. Une réflexion sera menée sur l'ouverture du portail (bobillot) et la porte d'entrée personnel (interphone) pour les personnes qui arriveront de l'extérieur. La déléguée doit communiquer au CHSCT le nombre annuel de personnes handicapées ou à mobilité réduite.

3 - TRAVAUX AUTRES SITES

CFP SENS: le gros problème de déclivité (- 2.4 %) par endroit perdure toujours. Même si le rapport stipule qu'il n'y aurait aucun risque, il n'en demeure pas moins qu'une partie des agents du SIP travaille de manière inconfortable depuis des années.

La CGT a demandé s'il n'y avait pas possibilité de refaire un réagréage des sols et a insisté pour qu'une nouvelle lettre au Maire de Sens soit transmise.

Réponse de l'administration : « en plus de la déclivité, le bâtiment se « vrille » ! Une relance auprès de la mairie sera faite.

Pour le problème des insectes, là aussi, une demande va être faite à la mairie pour le déplacement d'une entreprise.

CFP JOIGNY : Concernant le devenir de la trésorerie, le président reconnaît que c'est un site qui est extrêmement coûteux à entretenir. De plus, concernant la location des murs hébergeant le CFP quai du 1^{er} Dragons (35 € / m²), le bail de...50 ans touche à son terme en 2013 !!!

Le déménagement et le rapprochement de la trésorerie ne sont donc pas au point mort mais en cours de réflexion. Il faut suivre également si la sécurité sociale qui se trouve au RDC déménage....



Sur les vérifications électriques : il y a 10 sites locatifs pour lesquels les mises en conformité 2012 n'ont pas été faites faute de..... budget !!! (à savoir, Aillant s/T, Vermenton, Pont s/Y, Migennes, Toucy, Villeneuve s/Y, Sergines, Tonnerre, Chablis, Avallon mun).

Les vérifications électriques doivent être en effet faites tous les 2 ans et la mise en conformité aussi. Il ne reste qu'environ 9 000 € pour finir les mises en conformités et uniquement sur les bâtiments locatifs.

A noter que la fusion départementale des services, financée pour partie par les cessions immobilières de l'Etat, avait donné droit à la Ddfip de l'Yonne sur 2012 à un abondement budgétaire exceptionnel de 150000€ réservé et limité qu'à certains types de travaux type sécurité et/ou maintenance (budget 309).

Les travaux de remplacement de stores du RDC au CFP d'Auxerre, que l'administration avait pourtant initialement dit vouloir prendre à sa charge lors du CHSCT du 10 mai dernier, tombent à l'eau !!!

De même, si les stores du 3^{ème} étage ne sont pas englobés dans l'opération globale à 800000€, ceux-ci ne pourront de fait pas être financés en 2013 par le chapitre budgétaire 309 qui sera ramené à 0€ !!!



RAPPORT 2011 DU MEDECIN DE PREVENTION (Dr. MARTINOT)

Le Médecin de prévention nous a enfin exposé son rapport 2011 tant attendu : taux d'adhésion aux convocations proche de 100 %. Il reconnaît que la diminution de l'effectif se fait sentir au niveau des services. Il a rencontré 186 personnes de la DDFIP et reconnaît ne pas avoir poursuivi en 2011, ni en 2012 (au grand regret de la CGT) à faire remplir le Dossier d'Approche sur la Souffrance au Travail (DAST) par les agents. Il relancera le questionnaire à compter de 2013. Pour le DAST, il pense qu'il fallait une période de latence pour pouvoir comparer les choses.



La CGT a tenu à réaffirmer le rapport accablant de novembre 2011 de Mme SCIACCA sur les risques psychosociaux et qu'il aurait été judicieux de remettre en place le DAST dès 2012.

Le médecin préconisa la distribution à l'ensemble des personnels pour récupérer le coup ce qui ne fut pas l'avis de l'administration.

M. Saillard reconnaît qu'on en est qu'au stade du diagnostic et qu'il faut se placer dans le cadre des contraintes des agents et surtout de leurs chefs de service. Il est du devoir de l'administration de faire remonter les difficultés et que celle-ci a des canaux confidentiels pour cela.

A cela, les organisations syndicales lui ont opposé la pression des indicateurs et les nouvelles suppressions d'emplois en 2013 !

M. Saillard de nous répondre que quand les ressources baissent, il faut que la contrainte baisse et soit ajustée... Il reconnaît que la réception aux accueils progresse de +14% malgré +8,9% de télé-déclarants.

En gros, accrochez-vous bien aux branches car les conditions de travail ne vont pas s'améliorer dès demain !

Le CHS devait émettre un avis sur le rapport d'activité du médecin de prévention.

Vote : CGT abstention, FO et Solidaires : pour.

REDUCTION DES LIEUX MEDICAUX DE CONSULTATION

Cette politique s'inscrit aussi dans le cadre des cessions immobilières de l'Etat. La CGT analyse cette proposition comme un recul. Sous couvert d'amélioration des conditions d'accueil et de travail des médecins de prévention, il s'agit du renoncement à assurer un suivi médical de haut niveau.

Quoique la Ddfip de l'Yonne se soit opposée à la fermeture du cabinet médical de Sens, il n'en demeure pas moins que nous perdons celui de Joigny.

Nous sommes intervenus dans le sens que nous pensons que la proximité des lieux est importante pour :

- recourir facilement à la médecine de prévention. Nous assistons en effet à une multiplication de visites spontanées liées au mal être au travail.
- permettre à la médecine de prévention d'assurer l'ensemble de ses missions, y compris les visites de sites, l'adaptation des postes
- le maintien de la qualité du suivi médical des agents,
- la qualité des locaux mis à la disposition des agents et de la médecine de prévention (confidentialité, équipement)



Ce sujet était soumis au vote des organisations syndicales : CGT : contre - Solidaires : abstention - FO : pour

LES ESPACES DES DIALOGUES (EDD), LE TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE (TBVS) ET LE CORRESPONDANT QUALITE VIE AU TRAVAIL



L'administration ne sait pas quelle forme le nouveau Directeur Général va leur communiquer mais a priori le projet de ces espaces ne semble pas abandonné. Au niveau du département de l'Yonne, aucun espace n'a encore vu le jour. Une réunion doit malgré tout se tenir le 13/10/2012 au niveau des facilitateurs régionaux. Quant au correspondant Qualité vie au travail, au même titre que correspondant handicap, il s'agit de M. Mutz qui est chargé de ce suivi.

Quant au Tableau de bord de veille sociale (TBVS), il sera remis à l'ordre du jour du dernier CHSCT du 16 novembre prochain ainsi qu'au CT prévu le 29 novembre 2012.

LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Quoique nous soyons hors délai, l'administration reconnaît qu'il y a eu au cours du dernier mois un travail de qualité de fait (heureusement que les organisations syndicales ont mis le pied à l'étrier !). Du fait de la participation de M. Berger (Logistique) aux derniers groupe de travail, on a pu cibler les actions qui étaient du ressort des crédits du CHSCT et celles de la dotation globale du ressort de la DDFIP.

La CGT est intervenue sur la note du 10/09/2012 qui traite de la campagne 2012/2013 de mise à jour du DUERP. Même si une partie du travail de mise à jour a été et reste à réaliser, on doit également veiller à finaliser les feuillets de tête du DUERP. La CGT a de nouveau insisté pour une présentation du DUERP et du PAP lors du prochain comité le 13 novembre prochain. Une fois de plus, la CGT a réclamé avec insistance une formation aux nouveaux chefs de service pour une mise à jour correcte en 2013. Cette formation doit être faite rapidement et devrait être « raccrochée » à la suite de la dernière ½ journée des ateliers risques psychosociaux (chefs de service).



L'Assistant de prévention a toutefois rappelé que du fait du départ de la Secrétaire Animatrice, il a plus de travail à cause du suivi des formations CHS.

Pour la CGT, les mises à jour 2013 du DUERP doivent débuter dès janvier 2013 en revisitant le calendrier de la manière suivant, à savoir :

- novembre/décembre 2012 : formation (2h) au DUERP des chefs de services
- janvier/février 2013 : mise à jour du recensement des risques / questionnaires agents (chefs de service/agents)
- mars 2013 : évaluation, hiérarchisation et harmonisation des risques (GTD Logistique, AP, OS, chefs de service/poste, ISST, médecin)
- avril 2013 : définition du programme annuel de prévention 2013
- fin mai 2013 au plus tard : présentation du DUERP et du PAP en CT et en CHSCT

Mme Warnier répond que l'administration va faire en sorte que la mise à jour 2012 soit faite pour être présentée lors de la prochaine réunion du CHSCT le 13 novembre, et ce afin de retransmettre une copie aux chefs de service pour la mise à jour l'année prochaine.

M. Saillard note que le DUERP va certainement être totalement reformaté et informatisé d'ici la fin de l'année 2013.



Enfin, les organisations syndicales ont réaffirmé qu'il fallait immédiatement engager des demandes de devis au regard des actions qui ont été ciblées lors du groupe de travail le 21/09/2012 (pose de goulottes, pose de vitres de protection aux accueils de certains postes, bandes rugueuses antidérapantes, plans de travail, chariots, coffrage Hubb, main-courante, escabeau, clavier ergonomique, sièges ergonomiques,...). A suivre..

VISITE DE SITES PAR UNE DELEGATION DU CHSCT

L'article 52 de la circulaire relative au fonctionnement des CHSCT précise qu'une délibération du Comité fixe l'objet, le secteur géographique et la composition de la délégation. Les organisations syndicales ont donc émis un avis favorable pour mener une délégation du CHSCT qui se traduira par une visite des trésoreries de Toucy et de Aillant s/Tholon le 24 octobre 2012. Un rapporteur sera désigné de manière à faire remonter les problèmes sur ces deux postes. Ceux-ci seront débattus lors du prochain groupe de travail prévu le 6/11/2012 et la séance plénière le 13/11/2012.



QUESTION DIVERSES

La CGT a demandé une fois de plus à ce que le site Ulysse89 soit enrichi au fil de l'eau des derniers éléments en lien avec les travaux du Comité : relevés de décision des réunions, les actions réalisées, le DUERP, Infos travaux, les formations proposées par le CHSCT, la fiche incident, les rapports annuels d'activité....

Voilà, c'est fini pour cette fois-ci. Rendez-vous le 13 novembre prochain pour la dernière réunion de l'année (sauf cas graves à signaler)

Nous ne lâcherons rien !

En attendant donc ce 13 novembre prochain, pensez à faire remonter tous les problèmes par les fiches navettes dans les registres SST, n'oubliez pas participer aux diverses formations auxquelles vous vous êtes inscrits, et sinon vous pouvez nous faire remonter les problèmes directement par le biais de courriels au Secrétaire du CHSCT de l'Yonne.

Pascal DUPUIS – Titulaire CGT – Secrétaire du CHSCT (CDIF Auxerre) -

pascal.dupuis@dgfip.finances.gouv.fr -

Nathalie ZELMAT – Titulaire CGT (SIP Joigny)

Yannick BORODACZ – Suppléant CGT (SIP Joigny)

Yannick BAUMONT – Suppléant CGT (CFP Sens)



Solidaire, pas solitaire :
c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques.

Date :

Signature :